

CONCOURS DE DROIT INTERNATIONAL PRIVE (CDIP)

Université Paris-Saclay, en partenariat avec *Linklaters LLP* Paris

Edition 2026 – Règlement du concours

Présentation du concours et règles relatives à son déroulement

Le CDIP est un concours francophone de Droit International Privé organisé par l'université Paris-Saclay et le cabinet Linklaters LLP.

Dans des conditions proches de la réalité, les étudiants traitent d'un dossier de contentieux international impliquant des conflits de juridictions et de lois. Confrontée à une problématique inédite, chaque équipe doit construire une argumentation innovante afin de soutenir sa position.

Chaque année, le sujet consiste en une assignation devant une juridiction de première instance.

Attention, l'édition 2026 comporte une nouveauté, puisque qu'à l'assignation principale du défendeur principal (BelSun) par le demandeur principal (SolarHome) s'ajoute une assignation en intervention forcée d'une autre société, défenderesse à l'intervention forcée (Dutch Solar) par le défendeur principal, demandeur à l'intervention forcée (BelSun).

Depuis plusieurs années, le concours est organisé en partenariat avec l'université Saint-Joseph à Beyrouth, Liban. Une fois les équipes françaises finalistes sélectionnées sur la base de la qualité de leurs écritures, chaque équipe française sélectionnée est opposée à une équipe libanaise, qui répond à ses conclusions en demande par des conclusions en défense. Cette année, en raison de l'existence d'une assignation en intervention forcée, ce ne sont pas deux équipes qui s'affronteront, mais trois équipes représentant respectivement le demandeur au principal, le défendeur au principal, et le défendeur à l'intervention forcée.

Les équipes françaises représenteront soit le défendeur principal (BelSun), soit le défendeur à l'intervention forcée (Dutch Solar). Les équipes libanaises représenteront le demandeur principal (SolarHome). Les équipes adresseront leurs conclusions à la date définie dans le calendrier ci-dessous. Sur la base de ces conclusions, mais sans être liées par elles, les équipes françaises et libanaises sélectionnées pour la finale prépareront une plaidoirie dans la perspective de la phase orale du concours : les équipes finalistes plaident devant un jury prestigieux composé de magistrats, professeurs et avocats spécialisés en droit international privé, qui désignera une équipe lauréate et deux équipes vice-lauréates, ainsi qu'un plaideur individuel ou une plaideuse individuelle en qualité de meilleur(e) plaideur(se).

Dans le cadre de l'édition 2026, chaque équipe française est invitée à s'inscrire avant la date limite prévue dans le calendrier de procédure. Une fois inscrite, chaque équipe recevra l'indication de la partie qu'elle devra représentée : le défendeur principal (BelSun), avec pour mission de préparer les conclusions en défense à l'assignation principale et au soutien, le cas échéant, de l'assignation en intervention forcée, sur les seules questions de compétence et de loi applicable (à l'exclusion des questions de fond) ; ou le défendeur à l'intervention forcée (DutchSolar), avec pour mission d'argumenter sur la compétence des juridictions et la loi applicable dans des conclusions en défense (à l'exclusion des conditions de fond).

Il est recommandé aux équipes françaises de s'inscrire le plus tôt possible, puisque ce n'est qu'une fois inscrite que chaque équipe connaîtra la partie qu'elle devra représenter.

Les équipes libanaises prépareront des conclusions dans l'intérêt du demandeur principal, la société SolarHome. Sur la base de l'assignation délivrée par cette société, et en considération des conclusions en défense qu'elles auront reçues dans l'intervalle, il leur appartiendra de développer une argumentation complète sur la compétence et la loi applicable.

Le concours est doté de prix, dont le principal consiste en un stage offert au meilleur plaideur par le Cabinet Linklaters.

Candidatures

Conditions d'admission

Le concours est ouvert aux seuls étudiants inscrits en première année de master.

Les candidatures se font par équipe. Les équipes doivent être composées de 2 à 4 étudiants, qui doivent livrer un travail personnel mais sont libres de se faire assister par un coach, avocat, doctorant ou juriste.

Il est possible pour plusieurs équipes issues du même établissement d'enseignement supérieur de candidater.

Modalités de candidatures

Inscription

Les équipes françaises sont invitées à s'inscrire, **avant le 2 mars 2026**, sur l'adresse suivante : cdip-saclay@uvsq.fr.

L'inscription est gratuite ; les équipes inscrites ont la faculté de se désister. L'envoi des conclusions vaut inscription définitive.

L'assignation des positions procédurales (Belsun ou DutchSolar) se fera au fil de l'eau, à réception de l'inscription.

Dépôt des conclusions valant inscription définitive

Les équipes françaises sont invitées à déposer leurs conclusions en demande ou en défense à intervention forcée au plus tard le **4 mai 2026**, en les adressant par mail à l'adresse suivante : cdip-sclay@uvsq.fr

Annonce des résultats de sélection en vue de la finale

La sélection des équipes est opérée par un jury indépendant, composé d'enseignants-chercheurs n'ayant pas de lien avec les équipes en compétition et d'avocats du cabinet Linklaters.

Les équipes seront informées de leur sélection ou de leur non sélection au plus tard le 15 juin 2026.

Réception des conclusions des équipes libanaises

Les équipes sélectionnées recevront les conclusions de leur binôme libanais dans la deuxième quinzaine du mois de juillet.

Finale

La finale orale est à prévoir à la fin du mois de septembre, à Paris.